

Repérage des adultes autistes non
diagnostiqués
en établissements de santé autorisés
en psychiatrie
et en établissement médico-sociaux
généralistes



Présentation de la mesure 37



autisme

Changeons la donne !

Mesure 37



Le CRA des Pays de la Loire

- Dispositif régional
- Porté par un GCSMS
 - CHU d'Angers et Césame Autisme
- Missions décrites par un texte de loi : Décret n° 2017-815 du 5 mai 2017
- Déclinaison des missions pour toutes les tranches d'âge sur chaque département



Locaux sur le CHU d'Angers



Locaux sur Saint-Herblain



Le CRA des Pays de la Loire



Repérage des adultes TSA en ES et ESMS généralistes



Contexte de la démarche



Prévalence du Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
= 1 %

- 600 000 adultes en France, dont beaucoup non diagnostiqués

Le diagnostic d'autisme n'est pas toujours été fait
chez les adultes accueillis en établissements
généralistes

- étude CRA MP commanditée par l'ARS (2015-2016) : 18,4 % de personnes TSA (27 ESMS)

Engagement d'un plan de repérage national, dans le
cadre de la Stratégie Nationale pour l'Autisme au
sein des Troubles du Neuro-Développement (4ème
plan autisme)



Mesure 37

L'ambition 2 : Garantir le pouvoir d'agir des personnes autistes et de leurs familles par des interventions adaptées à leurs besoins et respectueuses de leur choix, au sein de parcours fluides

Engager une politique volontariste de repérage et diagnostic des adultes autistes quel que soit leur lieu de vie

ENGAGEMENT N°4

Soutenir la pleine citoyenneté
des adultes

13- Mettre fin aux hospitalisations inadéquates des adultes autistes et renforcer la pertinence des prises en charge sanitaires :

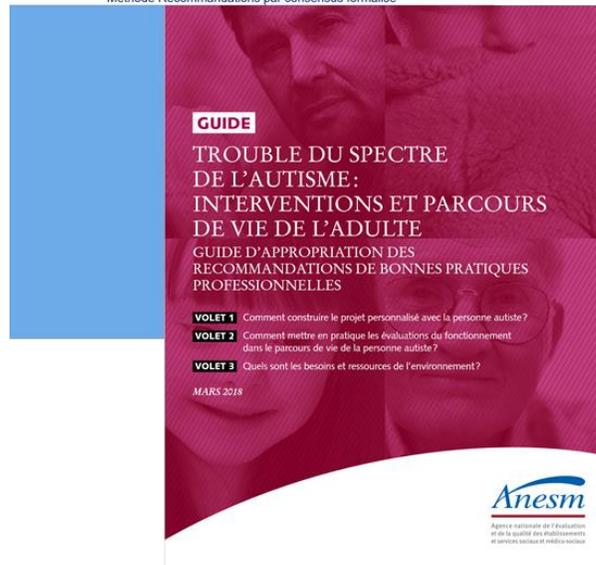
L'ambition 3 : Conforter les équipes de professionnels au service des personnes et de leurs familles dans leur champ de compétence et l'exercice de leurs missions

Objectifs et enjeux



Trouble du spectre de l'autisme :
interventions et parcours de vie
de l'adulte

Méthode Recommandations par consensus formalisé



Objectifs

- Identifier les adultes autistes non repérés en :
 - ESMS généralistes
 - ES autorisés en psychiatrie

Enjeux

- améliorer la qualité de vie, en adaptant le projet personnalisé de soins et d'intervention, en lien avec les RBPP



Quels bénéfices attendus

● Pour les patients / résidents :

- Adapter les interventions et améliorer l'accompagnement
- Améliorer la qualité de vie

● Pour les professionnels :

- Mieux connaître les profils des personnes accueillies
- Montée en compétences des professionnels de terrain
- Favoriser le bien-être au travail

les situations d'accompagnement complexe concernent bien souvent des résidents
autistes

CADRE : MESURE 37 DE LA STRATEGIE AUTISME

● Méthodologie nationale

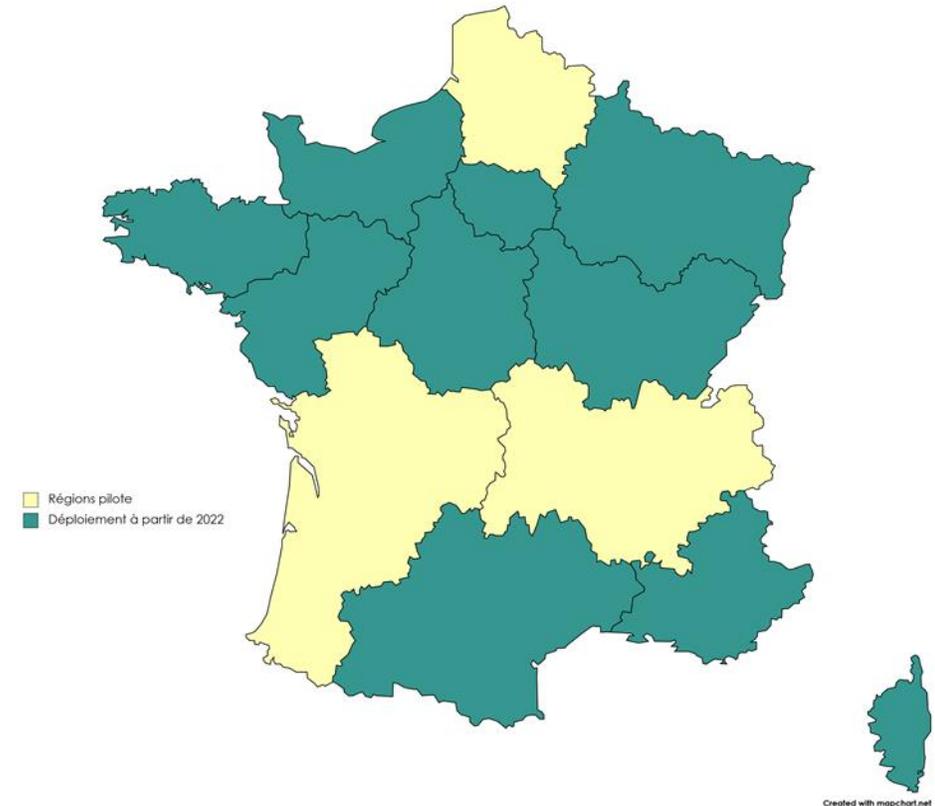
- Définie par un groupe technique incluant associations de familles, CRA, ARS, professionnels d'ES et d'ESMS

● Pilotage : DIA, DGOS, DGCS, GNCRA

● 2020 : Déploiement dans trois régions pilotes

- Hauts de France, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne Rhône-Alpes

● Depuis février 2022 : extension à toutes les régions



ORGANISATION DU REPERAGE

Constitution de binômes de repérage au sein des établissements

Etablissement de santé	Etablissement médico-social
Infirmier référent + psychologue/médecin psychiatre	Educateur/infirmier/accompagnant du quotidien référent + psychologue/chef de service éducatif/médecin (psychiatre ou autre médecin)

➔ Mission :  Réaliser le repérage

Constitution d'une équipe support, issue d'équipe de diagnostic du CRA

➔ Missions  Former les binômes aux outils de repérage



Proposer une supervision des binômes tout au long du repérage

CONSENTEMENT



- Au préalable, il est obligatoire de recueillir le consentement de la famille/ des représentants légaux afin de réaliser le repérage.
- Sans ce dernier, le repérage* ne peut débuter !

* Étape 2 : après pré-repérage sur dossier et signes d'appel

Formation des binômes



● FORMATION J1 + J2 (pré repérage)

- actualisation des connaissances sur l'autisme
- formation à la procédure de repérage
- formation aux outils d'évaluation

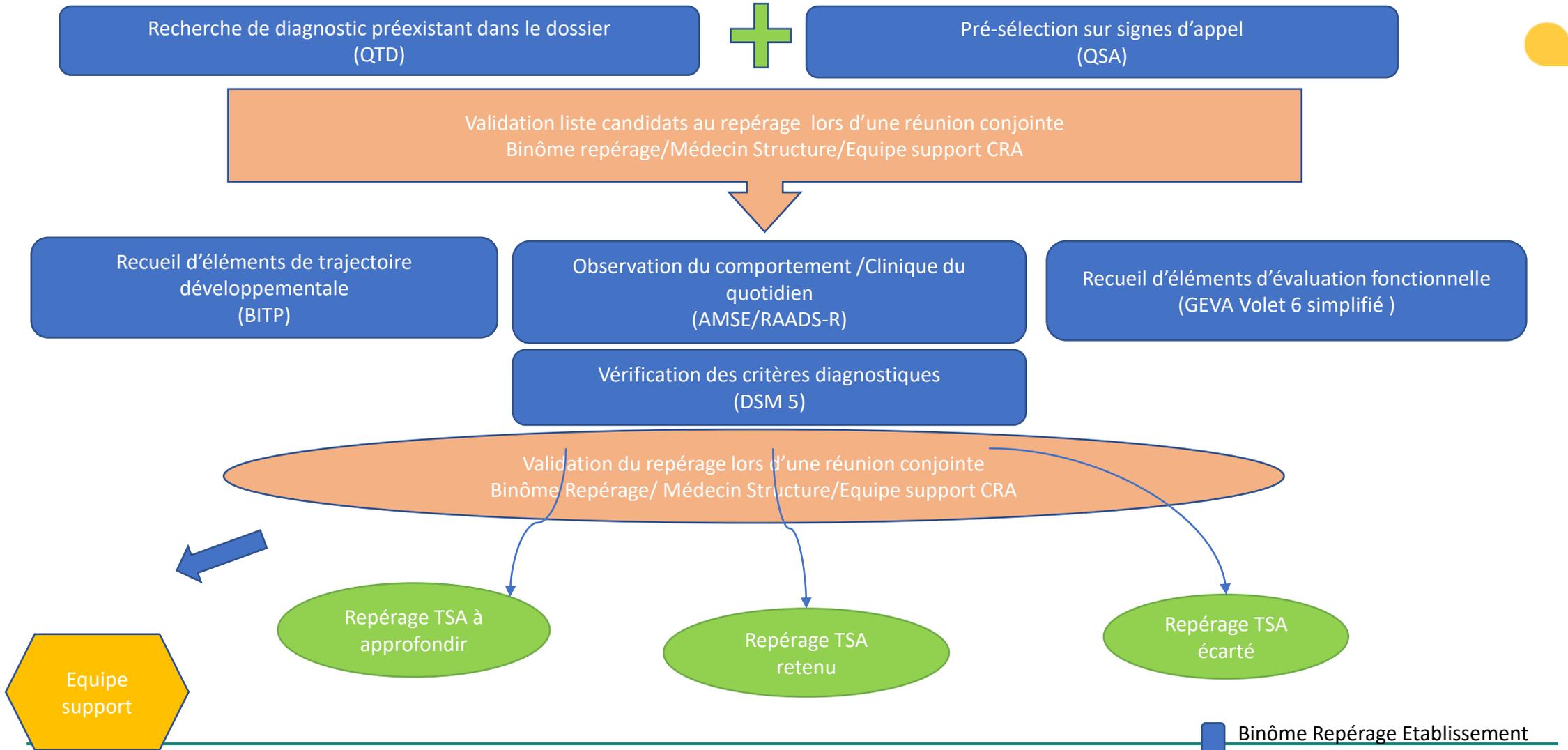
● REPERAGE

- accompagnement des binômes par l'équipe support du CRA

● FORMATION J3 (post repérage)

- Restitution des données
- Sensibilisation à l'adaptation de l'accompagnement des adultes TSA

FOCUS SUR LA PROCEDURE DE REPERAGE

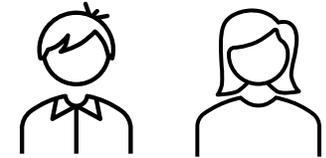


Equipe support CRA Pays de la Loire

Un médecin psychiatre



Educateur
Infirmière



Educatrice
Recrutement en cours

